



Attestation Baby-sitting 2024



Le Point Information Jeunesse met en place la quatrième promotion de l'attestation Baby-sitting pour les jeunes, de 16 à 22 ans, permettant d'acquérir des connaissances théoriques (rôle, responsabilités, caractéristiques des publics, gestion de la vie quotidienne...) et pratiques (initiation aux gestes de premiers secours et aux risques domestiques, observation de professionnels de l'enfance et/ou de la petite enfance, accompagnement à la recherche d'un emploi).

La participation à la théorie, à l'immersion et au stage PSC1, est obligatoire pour valider l'attestation.

Pour plus d'informations avant inscription, nous contacter au : **01 41 81 10 83**.

Immersion en Crèche :

Plusieurs dates sont proposées sur juin, juillet, août.
Une date à choisir au moment de l'inscription.

Immersion en Accueil de Loisirs :

Plusieurs dates sont proposées sur la première quinzaine de juillet.
Une date à choisir au moment de l'inscription.

Stage PSC1 :

Plusieurs dates sont proposées tout au long de l'année.
Date à choisir au moment de l'inscription.

Théorie :

Le **mercredi 9 octobre**, de 14h à 18h, à la Maison des Étudiants située au
3 bis André Bolier.

Pré-inscriptions par téléphone à partir du **29 mai 2024** au :
01 41 81 10 83

Conditions de participation :

- Être âgé de 16 ans minimum à partir de l'immersion,
- Être adhérent au Service Jeunesse.

Documents à fournir :

- Photocopie de la pièce d'identité,
- Photocopie de la carte vitale ou de l'attestation,
- Photocopie d'une attestation d'assurance en responsabilité civile,
- Photocopie des vaccins à jour,
- Photocopie du bulletin numéro 3 du casier judiciaire (<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>),
- Convention d'accueil d'un collaborateur occasionnel bénévole signée (Document fourni par le Service Jeunesse).